

travaux dans copropriété

Par **mathieu67400**, le 11/07/2010 à 21:54

bonjour

je voudrais votre avis

voilà il y a 3 ans mon immeuble a fait des travaux nous on la fait dans les règles et pendant que l'entreprise faisait les travaux certain copropriétaire on demander au ouvrier de refaire certaine partie de leur immeuble sans passer par l'ag mais en plus sans le dire a personne je les signaler au syndic mais sans réponse

Par **Laure11**, le 11/07/2010 à 22:46

Bonsoir,

Merci de nous expliquer quels sont les travaux effectués sans autorisation ?

[citation]voilà il y a 3 ans mon immeuble a fait des travaux nous on la fait dans les règles [/citation]

Ces travaux ont-ils été votés en Assemblée Générale ?

Par **mathieu67400**, le 11/07/2010 à 23:04

se sont des travaux sans passer par l'Assemblée Générale
et ses un coup de peinture dans l'entrée de l'immeuble du bâtiment